L'axe routier H18 Bâle - Jura est d'importance nationale

Autor(en): **Schaffter, Laurent**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **5 (2007)**

Heft 16: **La Transjurane**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-824019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Défis

L'axe routier H18 Bâle – Jura est d'importance nationale

La H18 Bâle - Delémont relie les autoroutes A2/A3 et la Transjurane. Elle constitue un nouvel axe Nord - Sud d'importance nationale et le plus court tracé entre Bâle et la Suisse romande.

La H18 est toutefois sommairement aménagée et sa capacité est faible. Au milieu du tronçon, on prévoit un trafic de plus de 25'000 véhicules par jour en 2020.

Par Laurent Schaffter

Président du Gouvernement, Ministre jurassien de l'Environnement et de l'Equipement

Une contribution spécifique au développement de la région jurassienne

Cette voie de transport provoque une modification de la répartition du trafic sur les axes Nord - Sud. Le canton du Jura, le Jura bernois et une grande partie du canton de Neuchâtel ainsi que les villes de Delémont, Moutier, Bienne et Neuchâtel seront directement reliés aux infrastructures centrales de l'agglomération bâloise, ce qui est primordial pour le développement économique. La liaison entre le Jura et les infrastructures bâloises telles que l'EuroAirport, le port fluvial rhénan des deux Bâles et les terminaux marchands sera améliorée.

Des aménagements pour éviter les centres urbains

Le délestage du trafic de transit des centres urbains sur la H18 est nécessaire. En supprimant les étranglements, tels que le goulet d'Angenstein et en créant l'évitement de Laufon-Zwingen, il est possible d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic. Il n'est cependant pas envisagé de construire une autoroute à 4 voies sur tout le trajet.

Dans le Jura aussi, l'état de la H18 Bâle - Delémont ne répond plus aux exigences d'une route moderne. La traversée de Delémont présente aujourd'hui de grandes difficultés de circulation et pose des problèmes en matière d'environnement et de sécurité.

Demande d'intégration dans le réseau de base des routes nationales

La H18 constitue le tronçon le plus fréquenté de la liaison nationale Bâle – Jura – Suisse occidentale mais reste, malgré cela, jusqu'à aujourd'hui classé dans le réseau des routes cantonales. C'est pour cette raison que les cantons de Bâle-Campagne, Jura et Soleure, soutenus par des interventions parlementaires au niveau fédéral et le Comité « Pro route fédérale Bâle - Jura », ont exigé le reclassement de ce secteur de route dans le futur réseau de base des routes nationales.

Echéance décisive aux Chambres fédérales

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du nouveau plan sectoriel des transports de la Confédération, à fin avril 2006, le Conseil fédéral a décidé d'inclure dans son projet le reclassement de la H18 au niveau du réseau de base des routes nationales.

Cette décision constitue un jalon important. Le plan sectoriel fixe les objectifs, les principes et les priorités déterminantes pour les infrastructures de transport d'importance nationale. Les réseaux du plan sectoriel étant fixés par les Chambres fédérales, celles-ci devraient les ratifier probablement en 2008 ou 2009 et régler définitivement le statut de la H18 par cette décision.

Un comité soutient l'intervention des cantons

Le Comité indépendant « Pro route fédérale Bâle - Jura » s'engage pour l'inscription définitive de la H18 dans le réseau de base des routes nationales et sa réalisation par étape conformément aux besoins et aux exigences environnementales. Il a pour but d'informer objectivement à ce sujet les élus des Conseils national et des Etats ainsi que le grand public.

Le Comité est soutenu par un large éventail politique, économique et social. Il compte plus de 180 membres parmi lesquels figurent des élus aux Chambres fédérales et aux Parlements cantonaux, des membres des gouvernements des cantons des deux Bâles, de Soleure et du Jura, des représentants des autorités communales riveraines, des associations économiques et des particuliers. Tous les partis gouvernementaux y sont représentés.

La solidarité est nécessaire et importante

Un signal fort de la Suisse du Nord-Ouest et de la région jurassienne revêt une grande importance. A cet effet, le comité cherche de nouveaux membres pour renforcer ses efforts.

Une décision positive des Chambres fédérales en faveur de la H18 nécessite la solidarité de toute la Suisse du Nord-Ouest, au-delà des barrières politiques et cantonales.